

PARIS, le 29 juillet 2023 — Publication sur les conventions réglementées en application des articles L. 22-10-30 et R. 22-10-19 du Code de commerce- Signature d'une convention réglementée entre Tarkett et Tarkett Participation portant sur le rachat de titres Tarkett détenus par Tarkett Participation

Le Conseil de surveillance de Tarkett, réuni le 26 juillet 2023, a approuvé la signature d'un accord aux fins de rachat par Tarkett de 280 000 actions Tarkett auprès de Tarkett Participation. La signature du contrat de cession est intervenue le 28 juillet 2023 et le règlement-livraison des actions interviendra fin août. Cet accord prévoit un prix de rachat unitaire par action Tarkett de 11,60 euros, soit un prix total de 3.248.000 euros.

Cette acquisition a pour objet de permettre à Tarkett de livrer 388.701 actions de performance gratuites, qui seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires le 1er août 2023.

Cet accord constitue une convention à laquelle est partie Tarkett Participation, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%. Il est rappelé, à toutes fins utiles, conformément à l'article R.22-10-19 du Code de commerce, que le dernier bénéfice annuel de Tarkett s'élève à 49.787.556,40 euros sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Conseil de surveillance a considéré que cette opération est dans l'intérêt social de Tarkett pour les raisons suivantes :

- Tarkett n'ayant pas la possibilité d'émettre des actions nouvelles pour la livraison des actions, l'acquisition d'actions auprès d'autres actionnaires s'avère être la seule solution pour lui permettre de livrer les actions;
- L'acquisition des actions permet ainsi à Tarkett de satisfaire ses obligations vis-à-vis des bénéficiaires de l'attribution des actions de performance; et
- Le prix d'acquisition est inférieur au cours de clôture du titre le jour de la signature du contrat de cession.

Contact Relations Investisseurs

investors@tarkett.com

Contacts Media

Tarkett - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tel.: +33 (0) 1 53 96 83 83

A propos de Tarkett

Riche de 140 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes et durables de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros en 2022. Le

Groupe compte 12 000 collaborateurs et dispose de 25 centres de R&D, 8 centres de recyclage et 34 sites de production. Tarkett conçoit et fabrique des solutions pour les hôpitaux, les écoles, l'habitat, les hôtels, les bureaux, les commerces et les terrains de sport, au service de clients dans plus de 100 pays. Pour construire « The Way to Better Floors », le Groupe s'engage dans l'économie circulaire et le développement durable, conformément à son approche Tarkett Human-Conscious Design®. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment B, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT). www.tarkett-group.com